

148ème Conseil exécutif de l'OMS: points saillants pour l'agenda des MNT

Lors de la 148^{ème} session du Conseil exécutif de l'OMS (EB148), qui s'est tenue du 19 au 26 janvier 2021, les gouvernements ont décidé de l'ordre du jour de la 74^{ème} Assemblée mondiale de la Santé, qui aura lieu en mai 2021, et ont adopté les résolutions et décisions qui lui seront soumises.

L'Alliance sur les MNT a activement plaidé auprès des gouvernements pour qu'ils appuient des points clés pertinents pour l'agenda mondial des MNT. Des résultats importants ont été obtenus à l'issue des discussions sur (a) le point 6 : Suivi de la Réunion de haut niveau des Nations unies sur les MNT ; (b) le point 14 : Urgences de santé publique : préparation et interventions ; et (c) le point 16 : Résolution sur les déterminants sociaux de la santé.

Réfléchissant sur la pandémie actuelle de COVID-19 et sur les faiblesses et les inégalités mises en évidence dans les systèmes de santé du monde entier, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a ouvert la réunion par des remarques percutantes, déclarant notamment : « Je vais être franc : le monde est au bord d'un échec moral catastrophique – et le prix de cet échec se comptera en vies et en moyens de subsistance sacrifiés dans les pays les plus pauvres du monde. »

Point 6 : décisions clés en matière de riposte aux MNT

Dans le cadre du suivi de la Réunion de haut niveau des Nations unies sur les MNT de 2018, le premier rapport de situation consolidé de l'OMS sur la prévention et la maîtrise des MNT a été soumis au Conseil exécutif qui, dans une décision, appelle l'OMS à élaborer un plan de mise en œuvre destiné à accélérer les avancées lors de la dernière phase (2023-2030) du Plan d'action mondial sur les MNT. Le rapport comprenait, entre autres, des détails sur la mise en œuvre de la résolution sur le cancer, l'action de l'OMS pour encourager l'activité physique, une approche pour réduire la pollution atmosphérique et une discussion sur la réponse aux besoins des personnes vivant avec des MNT en cas d'urgence sanitaire.

Dans le cadre des discussions sur ce point de l'ordre du jour, de nombreux gouvernements ont marqué un soutien appuyé à un projet de résolution sur la santé bucco-dentaire. Le Conseil exécutif a recommandé que la résolution soit présentée pour adoption formelle lors de la WHA74 en mai. Cette résolution appelle

les gouvernements à fournir des services de santé bucco-dentaire dans le cadre des services essentiels qui permettent d'assurer la CSU ; à mettre en œuvre des actions de prévention des problèmes de santé bucco-dentaire ; et à rechercher une action intersectorielle, y compris dans les politiques d'éducation et de nutrition.

La résolution souligne par ailleurs les inégalités et les déterminants sociaux de la santé bucco-dentaire. Les affections bucco-dentaires touchent 3,5 milliards de personnes dans le monde, représentant une charge considérable avec des coûts souvent élevés, et sont généralement liées à d'autres MNT en raison de facteurs de risque communs tels que la mauvaise alimentation, le tabagisme et la consommation d'alcool. La résolution prie l'OMS d'élaborer des propositions pour une stratégie mondiale sur la lutte contre les affections bucco-dentaires, un plan d'action, des cibles à l'horizon 2030 et des recommandations d'interventions politiques et d'orientations techniques à l'attention des gouvernements sur la manière d'inclure les soins et la prévention des affections bucco-dentaires dans la couverture sanitaire universelle (CSU).

Une décision sur le diabète en tant que problème de santé publique a également été adoptée sous ce point de l'ordre du jour, marquant la préoccupation générale provoquée par l'explosion du nombre de décès dus au diabète, en augmentation de 70% depuis 2000. L'OMS lancera un Pacte mondial sur le diabète en avril 2021, à l'occasion du centenaire de la découverte de l'insuline. La décision du Conseil exécutif invite instamment les États Membres à intensifier leurs efforts de lutte contre le diabète en tant que problème de santé publique dans le cadre de la couverture sanitaire universelle. Toutefois, la décision ne répond pas aux discussions entre les parties prenantes et les experts, organisées par l'OMS fin 2020, qui avaient mis en évidence la nécessité d'une action politique plus concrète sur le diabète, et notamment la fixation d'objectifs à l'horizon 2030, des mesures visant à garantir le financement nécessaire et un accent sur l'accès à l'insuline et aux dispositifs nécessaires tels que les bandelettes de test de glycémie.

Sous d'autres points de l'ordre du jour, le Conseil exécutif a également recommandé que les objectifs proposés pour 2030 en matière de santé oculaire et de cécité évitable soient examinés pour adoption par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai, et que l'OMS s'aligne sur la réponse de l'ensemble des Nations unies pour garantir les droits des personnes porteuses de handicaps, y compris liés aux MNT.

Point 14 : Urgences de santé publique : préparation et interventions – y compris COVID-19

La discussion sur les impacts et les leçons tirées de la COVID-19 a dominé une grande partie de la réunion, avec la présentation de rapports intérimaires par le Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, le Conseil mondial de suivi de la préparation et le Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international. Les États membres du Conseil ont approuvé une décision sur la préparation et l'action en matière de santé mentale dans le cadre des situations d'urgence de santé publique. Les lacunes des systèmes de santé en matière de santé mentale ont été mises en évidence par la pandémie de COVID-19 et la décision appelle à mieux intégrer la santé mentale dans la couverture sanitaire universelle. Elle invite également à refléter les impacts neurologiques à long terme de la COVID-19 dans la capacité des systèmes de santé à fournir des soins aux personnes vivant avec une « COVID de longue durée », dont les effets perdurent des semaines ou des mois après la maladie initiale.

Lors des discussions sur ce point de l'ordre du jour, l'Union européenne a demandé un traité international sur la préparation et la riposte aux pandémies et le Conseil mondial de suivi de la préparation a demandé un sommet de haut niveau des Nations unies sur la sécurité sanitaire. L'OMS a soutenu ces deux appels.

Point 16 : résolution sur les déterminants sociaux de la santé

Le Conseil exécutif a adopté une résolution sur les déterminants sociaux de la santé, incluant les déterminants environnementaux et commerciaux, tels que les environnements alimentaires mauvais pour la santé, le tabac, l'alcool et l'exposition à la pollution atmosphérique et aux logements insalubres. La résolution demande à l'OMS de fournir aux gouvernements un appui technique plus important pour élaborer des politiques visant à remédier aux inégalités et à améliorer le suivi et l'évaluation pour alimenter les décisions politiques.

Post Date: Monday, 15 février, 2021

Tags: [WHO Executive Board](#) [1]

[EB148](#) [2]

[world health assembly](#) [3]

[WHA74](#) [4]

Category - News: Announcements

Search Keywords: WHO EB, EB148

Related Resource: [Joint statement at the 148th session of the WHO Executive Board, January 2021 Agenda item 16. Social determinants of health \(Document EB148/24\)](#) [5]

[Joint statement at the 148th session of the WHO Executive Board on Agenda item 14: Public Health Emergencies Preparedness & Response](#) [6]

[Joint Statement at the 148th session of the WHO Executive Board, Agenda Item 6: item 6, Draft Decision on Addressing Diabetes as a Public Health Concern](#) [7]

[Joint statement at the 148th session of the WHO Executive Board on Agenda item 6](#) [8]

[NCD Alliance Advocacy Briefing for World Health Organization 148th Executive Board 2021 \(EB148\)](#) [9]

Related Content: [Synthèse de plaidoyer de l'Alliance sur les MNT - EB 148](#) [10]

Tag feed: [WHO Executive Board](#) [1]

Source URL: <https://ncdalliance.org/fr/news-events/news/148%C3%A8me-conseil-ex%C3%A9cutif-de-l%E2%80%99oms-points-saillants-pour-l%E2%80%99agenda-des-mnt>

Liens

[1] <https://ncdalliance.org/fr/taxonomy/term/1053>

[2] <https://ncdalliance.org/fr/taxonomy/term/1130>

[3] <https://ncdalliance.org/fr/taxonomy/term/110>

[4] <https://ncdalliance.org/fr/taxonomy/term/1145>

[5] <https://ncdalliance.org/fr/node/11332>

[6] <https://ncdalliance.org/fr/node/11328>

[7] <https://ncdalliance.org/fr/node/11327>

[8] <https://ncdalliance.org/fr/node/11320>

[9] <https://ncdalliance.org/fr/node/11317>

[10] <https://ncdalliance.org/fr/news-events/news/synth%C3%A8se-de-plaidoyer-de-l%E2%80%99alliance-sur-les-mnt-eb-148>